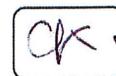


Date de mise en ligne : 11 JUIL. 2024

**Arrêté n°2024_347****PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL A COMPTER DU 11 JUILLET 2024****Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,**

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
- Vu le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux,
- Vu l'arrêté n° 2022_287 du 25 juillet 2022 modifié de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube portant organisation d'un concours externe, d'un concours interne et d'un 3^{ème} concours d'agent de maîtrise territorial,
- Vu l'arrêté n°2021_173 du 27 avril 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube établissant la liste d'aptitude à l'emploi d'agent de maîtrise territorial à compter du 1^{er} mai 2021,
- Vu l'arrêté n°2023_179 du 31 mai 2023 de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube établissant la liste d'aptitude à l'emploi d'agent de maîtrise territorial à compter du 1^{er} juin 2023,
- Vu les listes d'admission dressées par le jury des concours externe, interne et de 3^{ème} voie d'agent de maîtrise territorial en date du 4 avril 2019,
- Vu les listes d'admission dressées par le jury des concours externe, interne et de 3^{ème} voie d'agent de maîtrise territorial en date du 26 avril 2021,
- Vu les listes d'admission dressées par le jury des concours externe, interne et de 3^{ème} voie d'agent de maîtrise territorial en date du 9 mai 2023,
- Vu la liste d'aptitude mentionnée à l'article 10 du décret n° 2004-248 précité,
- Considérant les nominations intervenues depuis le 1^{er} juin 2023 et les demandes de réinscription sur la liste d'aptitude précitée,
- Considérant qu'il convient de radier les personnes n'ayant pas fait part de leur souhait d'être maintenues sur cette liste d'aptitude,
- Considérant qu'il convient de radier les lauréats arrivés au terme de leur inscription,
- Considérant qu'il convient de radier au 11 juillet 2024 un lauréat de la session 2019 dont la prolongation d'inscription parvient à son terme à cette date,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – Sont inscrites sur la liste d'aptitude à l'emploi d'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL, à compter du 10 juin 2024, les personnes dont les noms suivent :

NOM – PRENOM**SPECIALITE**

AUSSEMS Maxence

Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique

<u>NOM – PRENOM</u>	<u>SPECIALITE</u>
BONNEMERE Antoine	Espaces naturels, espaces verts
BOURBON Nicolas	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
BOYER Emeline	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
CHAMOIS Francis	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
CHAPUT Clément	Environnement, hygiène
CORNEUX Nicolas	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
DOYEN Antony	Restauration
EVRARD Jean-Noel	Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
GARNIER Luc	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
GIRARD Laurent	Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
HURTER Alexandra	Espaces naturels, espaces verts
JOLLARD Enzo	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
KREBS Jonas	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
LOHMANN Olivier	Logistique et sécurité
MANCHIN Julien	Logistique et sécurité
MERY Bruno	Espaces naturels, espaces verts
NEKKACHE Yamna	Environnement, hygiène
PAILLIEZ Wlady	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
PYPE Arthur	Espaces naturels, espaces verts
RIVOLLIER Sophie	Restauration
SOURD Jean-Philippe	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
SOUROUJON Jonathan	Espaces naturels, espaces verts
TERRIER Léa	Environnement, hygiène
WYSS Lydie	Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines

**NOM – PRENOM****SPECIALITE**

ZANINI Gaël

Espaces naturels, espaces verts

ZORIC Christophe

Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers »

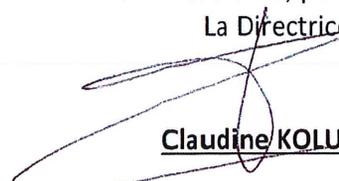
ARTICLE 2 - Le Président du Centre de Gestion de l'Aube certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 - La Directrice du Centre de Gestion de l'Aube est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Madame la Préfète de l'Aube et publié sur le site internet www.cdg10.fr,
- transmis aux Centres de Gestion des Centres de Gestion des Ardennes, de la Côte d'Or, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne ayant passé convention avec le Centre de Gestion de l'Aube,
- communiqué à l'ensemble des Centres de Gestion en vertu de l'article 22 du décret n° 2013-593 susmentionné.

Fait à Sainte-Savine, le 11 juillet 2024

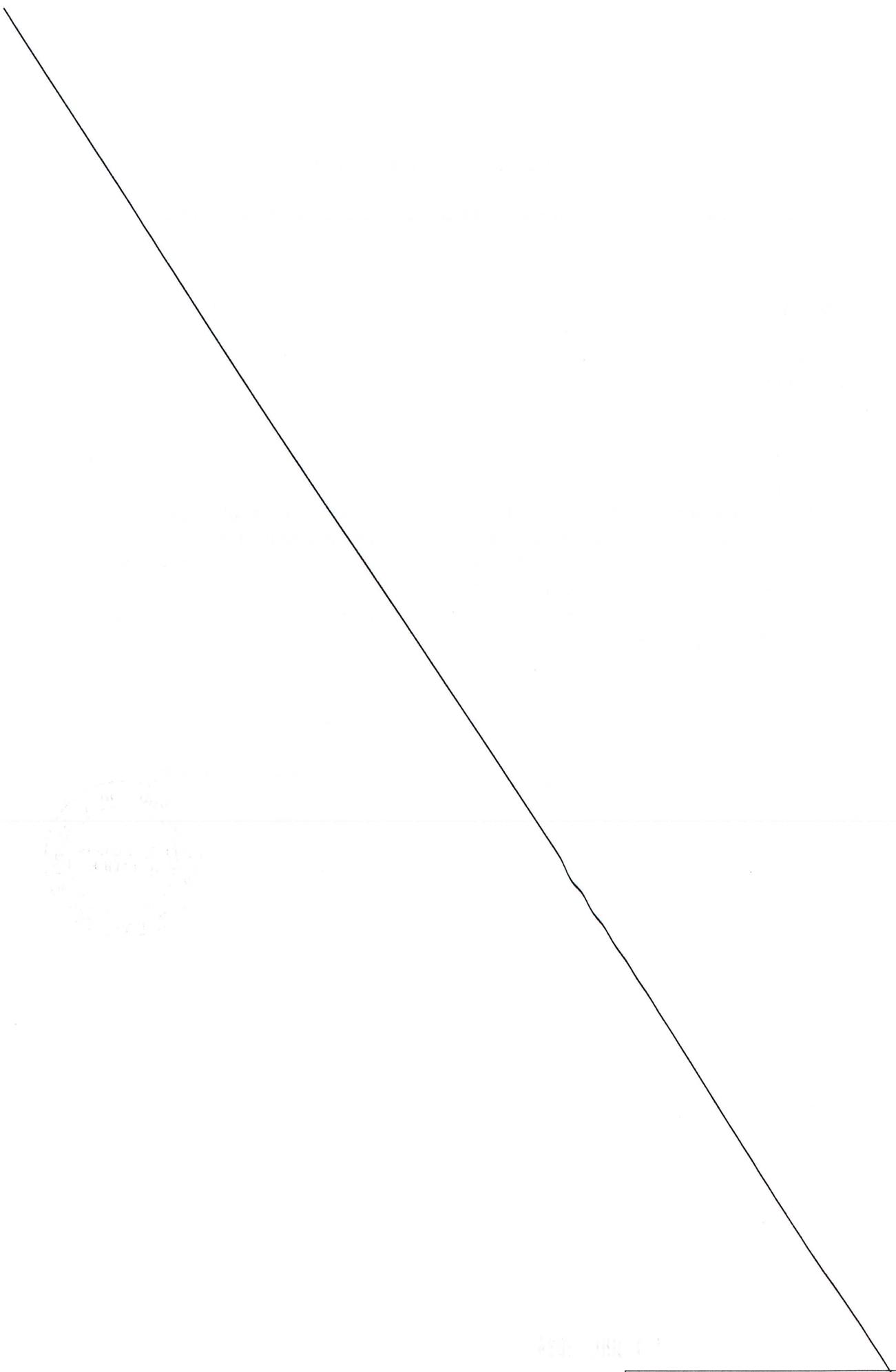
Pour le Président, par délégation,
La Directrice,


Claudine KOLUDZKI



IMPORTANT : toute nomination de personne inscrite sur cette liste doit faire l'objet d'une information ponctuelle auprès du Président du Centre de Gestion.

Date de mise en ligne : **11 JUIL. 2024**



Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20240711-2024_347-AR
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024